

les yeux, vos propres comtés et un grand nombre de nos adversaires savent que les comtés qu'ils représentent se trouvent dans les limites du comté et ne sont pas les mêmes comtés qui étaient représentés par leurs prédécesseurs, quand ils formaient partie de deux ou trois comtés différents réunis pour donner une majorité à un parti contre l'autre.

L'hon. M. HAGGART: Qu'est-ce que le Gouvernement a eu à faire là-dedans? Les divisions électorales n'ont-elles pas été fixées par un comité de la Chambre?

L'hon. M. PATERSON: Je crois que oui et mon honorable ami était membre de ce comité. Mais cela démontre la supériorité de notre nouvelle distribution. Quand le gerrymander a été formé en 1882 par le gouvernement de sir John A. Macdonald cela n'a-t-il pas été fait en secret?

Un comité composé de leurs créatures s'est réuni dans un cabinet dérobé, dans une chambre bien close et là, dans l'ombre, on se mit à l'œuvre pour faire disparaître de la scène politique tous les libéraux de quelque éminence qui les avaient combattus dans cette Chambre. David Mills, un des hommes les plus capables du pays, Alexander Mackenzie (je ne parle pas de moi, bien que jamais comté ait été morcelé d'une manière plus infâme que le mien), John Charlton, Thomas Bain et beaucoup d'autres furent désignés comme les victimes. Tous ceux qui avaient combattu ici pour les droits et les libertés du peuple furent marqués pour le prochain massacre que ce comité préparait dans l'ombre et devait faire sanctionner par une loi du Parlement. Ce plan odieux fut mis à exécution, autant que la chose fut possible à la majorité.

Prenons mon propre comté comme exemple. On commença par en détacher deux townships qui donnaient des majorités libérales de trois à quatre cents, et on les annexa à Oxford-sud, où la majorité libérale atteignait déjà six cents voix. Ensuite on ajouta à ma circonscription un township conservateur d'une circonscription voisine. On espérait par là me faire disparaître de la scène politique.

Malgré tout, cette infamie ne m'empêche pas de garder un bon souvenir d'un certain nombre de mes amis conservateurs qui se sont dit: C'est une injustice que nous ne tolérerons pas; nous allons voter pour celui que vous voulez détruire. Et ils l'ont fait. C'est ainsi que quelques-uns d'entre nous furent réélus; d'autres ne le furent pas.

Aujourd'hui, l'honorable député (M. Haggart) dans sa candeur naïve, demande si la nouvelle délimitation des circonscriptions que nous avons fait voter, n'a pas été préparée de la même manière. Lui-même et plusieurs de ses amis faisaient partie du comité; le travail s'est fait au grand jour; tous les détails furent discutés et les déci-

sions prises ont été acceptées à l'unanimité, comme justes et désirables. Il prétend, néanmoins que le mérite en revient à l'opposition.

L'hon. M. HAGGART: Puisque l'honorable ministre me met en cause, me permettra-t-il de lui demander quelle distinction il fait entre les lois que nous avons fait voter et celles qui ont été votées sous le régime de sir Oliver Mowat, dans Ontario?

L'hon. M. PATERSON: L'honorable député voudrait m'entraîner sur un sujet étranger au débat.

Plusieurs DEPUTES: Oh! oh!

L'hon. M. PATERSON: Voici que ça recommence. Comprenez-vous, monsieur l'Orateur, l'à-propos de ces rires? Nous discutons en ce moment une loi fédérale, et mon honorable ami voudrait me faire admettre que le mérite de la loi de délimitation des circonscriptions, votée sous la direction de l'honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) revient, non au Gouvernement, mais à l'opposition.

M. WALLACE: Je désire demander à l'honorable ministre s'il peut indiquer dans la loi de 1882 quelque chose de plus odieux que le gerrymander de York-centre, par les libéraux, en 1903.

L'hon. M. PATERSON: Je conseille à mon honorable ami de s'adresser à l'honorable député de Lanark-sud (M. Haggart) pour avoir une réponse. Ce dernier reconnaît que la loi de 1903 était équitable et qu'elle a été préparée par ses amis.

L'hon. M. HAGGART: Le député de Lanark-sud a été réduit à l'impuissance par la majorité libérale du comité.

L'hon. M. PATERSON: Le comité a été unanime.

M. HUGHES: Puis-je poser une question?

L'hon. M. PATERSON: J'aimerais à répondre à la question de l'honorable député (M. Hughes) qui est toujours si courtois, mais je crois qu'il ferait mieux d'attendre. La grande question est que nous avons posé comme règle de ne pas toucher aux frontières des comtés; malgré le désir que nous aurions pu avoir de rendre à nos adversaires ce qu'ils nous avaient fait, sir Wilfrid Laurier s'y opposa formellement et appliqua strictement la règle qu'il avait posée.

M. HUGHES: Puis-je maintenant poser une question?

L'hon. M. PATERSON: Oui.